

le porteur du certificat est Catholique pratiquant, dans tout le sens du mot. L'A. C. B. M., ne peut laisser planer aucun soupçon sur la Catholicité de ses membres.

Que tous les membres, donc, se rappellent leur obligation envers Dieu et leur Sainte mère l'Eglise à cette saison, et obéissent avec promptitude et fidélité au précepte Pascal, montrant ainsi qu'ils vivent spirituellement dans la Sainte Eucharistie, et de cette manière ils acquerront des bénédictions personnelles et fraternelles pour le temps et l'éternité.

REV. A. E. BURKE.

Le Révérend Alfred E. Burke, qui a été récemment nommé par le Grand Président à la position de Grand Député pour l'île du Prince Edouard, dont il a été le Député d'Arrodissement depuis que l'A. C. B. M. y fut introduite il y a deux ans, est l'un des membres du Clergé le plus universellement connu au Canada. Il naquit à Georgetown de parents Irlandais, son grand-père étant originaire de "Gallant Tipperary," en 1860, et conséquemment vient justement de compléter sa trente-cinquième année. Après avoir fait ses études préparatoires au High School de sa ville natale où il gagna le titre de meilleur élève du Comté de Kings, et plus tard au Collège de St. Dunstan, il commença ses études philosophiques à l'Université Laval en 1881, et aussitôt complétées il entra au Grand Séminaire de Québec pour se préparer à la prêtrise. Il y demeura jusqu'au 30 Mai, 1885, et obtint les degrés ordinaires, alors que feu Monseigneur McIntyre sentant le besoin d'un plus grand nombre de prêtres l'obligea de recevoir l'ordination de la prêtrise un an avant la fin de son terme. De retour dans son diocèse il fut immédiatement nommé secrétaire de l'Evêque et remplit les devoirs de cette position, en même temps qu'il rendit beaucoup d'assistance dans la paroisse en prêchant et en donnant des lectures avec la grande énergie et l'habileté remarquable qui ont toujours été son caractéristique.

En 1888 le Révd. Burke fut nommé à la cure d'Alborton où il est demeuré depuis, érigeant les institutions ecclésiastiques et s'occupant des intérêts spirituels de sa paroisse. Les gens de l'île du Prince Edouard peuvent dire avec quelle perfection il accomplit cette tâche difficile. En outre de ses efforts en faveur de sa paroisse le Révd. Burke a toujours été au premier rang dans tout mouvement entrepris dans les intérêts de sa province, sans égard aux croyances religieuses ou à la nationalité. Il est aussi connu par tout le Dominion comme un Canadien ami du progrès et patriote, et il a apporté ses sages conseils, son énergie et sa personnalité captivante à la considération et à l'adoption d'une foule de projets de grande valeur pour tout le pays. Le Révd. Burke a étudié et

fait rapport sur le problème de la colonisation du Nord Ouest pour le Pacifique Canadien et le gouvernement, visitant ce riche grenier pratiquement sans limites trois fois consécutives en autant d'années, et aussi le Nord Ouest Américain où dans l'hiver de 1893 il fut l'hôte de l'illustre Archevêque Ireland de St. Paul, pendant qu'il s'informait du grand travail accompli par ce prélat pour établir des colonies dans le Minnesota et les Etats de l'Ouest. En compagnie d'un personnage distingué, le Révd. Burke, à titre d'hôte du Pacifique Canadien, visita la Colombie Anglaise en 1892. Le Ministre actuel de l'Agriculture, l'Hon. D. Ferguson, fut l'un des compagnons de voyage, et des gens de l'île bien informés affirment que c'est dû largement à l'influence, à la persuasion et au patriotisme du Révd. Burke pour sa province (il se rendit à cette époque à Ottawa avec le Sénateur Prorose en mission spéciale) si l'île du Prince Edouard fut représentée dans le Cabinet. Le United Canada disait de sa présence à la Capitale en Décembre, 1894 :

"Le Révd. Burke, de l'île du Prince Edouard, à qui il est beaucoup dû pour avoir obtenu la représentation de l'île dans le Cabinet est en ville depuis quelques jours. C'est un jeune homme et il est hautement considéré par toutes les classes dans sa province natale."

En 1894 le nouveau Grand Député fut le premier à introduire, à la suggestion du Grand Député O'Keefe de St. Jean, N. B., l'A. C. B. M. dans l'île du Prince Edouard, et il a travaillé pour l'Association de manière à s'acquiescer la gratitude de tout frère loyal. Il fut l'un des membres actifs de la convention de St. Jean où il prit part dans des comités importants. Dans sa province où l'Association s'étend chaque jour, il ne cesse de parler de ses mérites au point de vue Catholique, intellectuel ou d'assurance, et ses fréquentes visites aux succursales, sont sûres de faire mûrir un enthousiasme des plus salutaires et des plus désirables. Le Révd. Burke aussi a souvent bien employé sa plume, et il en manie une puissante et féconde, au bien de l'Association dans notre propre presse et dans la presse séculière. En vérité il est un officier modèle sous tous rapports et nous espérons seulement que son exemple puisse être plus généralement imité.

Il nous a été impossible dans une courte esquisse biographique comme celle-ci de mentionner tous les titres à la prééminence auxquels le Grand Député Burke a droit, et même maintenant nous craignons d'avoir offensé sa modestie bien connue. Il suffira de citer en terminant les derniers mots de sa biographie dans "Men of Canada," à qui nous sommes redevables pour la plus grande partie des faits de cette esquisse :

"Le Révd. Burke est un prédicateur éloquent et capable, contribue fréquemment à la presse, et dans cette sphère il manie une plume dans laquelle il instille toute son énergie et sa

haute connaissance. Il est infatigable dans ses efforts pour toute bonne cause qui a pour but l'avancement moral. Il est très populaire non seulement parmi les siens propres mais parmi tous ceux qui ont le privilège de le connaître. C'est un jeune homme et nul doute que de grands honneurs l'attendent."

NOTES

Notre association a bien commencé l'année 1896. Huit nouvelles succursales ont déjà été instituées.

La taxe per capita pour le trimestre finissant le 31 Mars, 1896, est maintenant due. Voir la clause 60<sup>ème</sup> de la Constitution.

Les membres de la Succursale No 235, Ridgetown, Ont., et un nombre d'invités, ont passé une agréable soirée à la résidence de Fr. F. X. Dillott, le 17 Mars dernier.

Frère W. J. Sleau, secrétaire archiviste de la succursale No 172, a été élu, par le conseil de Collingwood, syndic de la bibliothèque publique de cette ville.

Le succès l'A. C. B. M. du Canada a été phénoménal. Si vous n'êtes pas déjà membre, devenez-le, en faisant partie d'une association fraternelle d'assurance de première classe.

\$124,000,00 ont été épargnés aux membres de l'A. C. B. M. du Canada pendant les trois années passées, par la séparation financière d'avec les Etats-Unis.

Frère J. A. Renaud, Président de la Succursale No. 117, de Joliette, P. Q., a été nommé conseil de la reine par le Gouvernement Fédéral. C'est le plus jeune, comprenons nous, "C. R." du Dominion.

L'Organe Acadien de l'île du Prince Edouard a publié un magnifique article sur notre association qu'il appelle en conclusion, "L'espoir du Canada Catholique." Nous sommes reconnaissants à L'Impartial de son aimable appréciation.

Un membre réintégré est un membre de gagné; alors voyez aux membres suspendus et réintégrez les, si possible. Rappelez vous que si un membre est suspendu pendant plus de trois mois pour cause de non-paiement des cotisations, il ne peut être légalement réintégré.

Ceux des officiers de la Succursale No. 4, London, Ont., qui sont requis par notre Constitution de donner des cautionnements, se sont depuis plusieurs années procuré ces cautionnements d'une Compagnie de Garantie ou d'Indemnité. Nous comprenons que les officiers de la Succursale No. 145 en font autant. Nous croyons qu'il serait bon d'obliger par notre constitution toutes nos Succursales à faire de même.

Frère M. Clancy, trésorier de la succursale No 4, recolle maintenant les fruits d'une carrière remplie à la satisfaction de ses supérieurs, comme gardien à la prison centrale, à Toronto. Après 19 ans de services comme tel, il vient d'être promu à une position plus responsable, dont l'emolument comporte une bonne augmentation de salaire. Il est à espérer que notre digne frère vivra longtemps pour jouir du bénéfice de cette promotion.

Le progrès de l'A. C. B. M. du Canada est de plus en plus vivace. Nous pouvons nous en glorifier, mais si chaque membre faisait sa part de travail en amenant des nouveaux membres à sa succursale, le progrès serait plus grand. Frère, si vous ne faites pas d'effort pour augmenter votre nombre vous ne devez pas murmurer ou être surpris d'une double cotisation de temps à autre.

Les compagnies d'assurance, en général, rejettent les aspirants dont le poids est de 20 pour cent au-dessous, ou 30 pour cent au-dessus de la pesanture moyenne, si en aucun temps ils se sont adonnés à la boisson avec excès. Sous ce rapport la table suivante sera utile:

Hauteur.		Poids Moyen.		30 en Plus.	30 en Moins.
Pds.	Pes.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
5	3	130	160	104	104
5	4	135	175	109	109
5	5	140	190	114	114
5	6	145	205	119	119
5	7	150	220	124	124
5	8	155	235	129	129
5	9	160	250	134	134
5	10	165	265	139	139
5	11	170	280	144	144
6	1	175	295	149	149

Baucoup de membres se plaignent de ne pas recevoir LE CANADIEN régulièrement. Si ces membres nous envoient leur présente adresse, nous pourrions investiguer l'affaire. Nous avons la satisfaction que la faute n'est pas à nous, car nous revisons la liste de la maille chaque mois, et une copie du journal est envoyée à chaque membre à la dernière adresse qui nous a été donnée pour cette liste. Les membres qui changent d'adresse devraient nous en donner avis immédiatement, ayant soin en même temps de mentionner le numéro de leur succursale respective; autrement ils peuvent ne pas recevoir leur copie.

Accuse de Reception.

Lévis, P. Q., Mars, 1896.  
 RECEPTION DE FEU J. I. GARNEAU.  
 Monsieur — J'accuse réception du chèque de votre Association pour la somme de mille Piastres (\$1000 00) en paiement de la Police sur la vie de feu Joseph I Garneau, mon mari.  
 Je vous remercie et vous prie de transmettre à Messieurs les officiers de votre succursale et aux autorités de votre bureau de direction, l'expression de ma vive reconnaissance pour leurs bons procédés à mon égard.  
 (signé) M<sup>re</sup> J. I. GARNEAU.  
 J. Adelaire Demers, Ecr.,  
 Sec.-Arch. Succursale No. 96,  
 Lévis, P. Q.